

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 33 (1888)
Heft: 5

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le comité a eu neuf séances.

Nous terminons en vous donnant ci-dessous un état succinct de la valeur de l'inventaire de notre collection d'après l'estimation de l'assurance mobilière contre l'incendie :

1. Mobilier	Fr. 164 —
2. Objets remis en dons	» 4,959 25
3. Objets remis en dépôt par la Société fédérale de tir	» 14,656 —
4. Objets remis pour être exposés	» 4,216 —
Total de l'estimation d'assurance	Fr. 23,995 25

Notre voeu le plus cher, pour finir notre rapport, est que la collection fédérale de tir, de même que l'intérêt qu'on lui a témoigné jusqu'à présent, s'accroisse d'année en année pour le plus grand bien et l'intérêt général de notre chère patrie.



BIBLIOGRAPHIE

Comte Paul Vasili. La Société de Paris. II. Le monde politique. Paris, *Nouvelle revue*, 1888. Deuxième édition. 1 vol. gr. in-8 de 400 pages. Prix : 6 fr.

Les nombreux événements politiques qui ont eu lieu récemment, ceux que l'avenir tient en réserve feront certainement lire avec curiosité ce second volume de la *Société de Paris*, que vient de terminer le comte Vasili. Jamais le brillant écrivain, auquel nous devons de si curieuses études sur les différentes cours de l'Europe, n'a été plus en verve. Sa qualité d'étranger lui permet de dire bien des choses, de porter bien des jugements sur le monde politique de France qu'un Français n'eût pu se permettre sans partialité. D'ailleurs le comte Vasili est un éclectique, un aristocrate épris de libéralisme, et, dans cette revue si piquante qu'il passe des sénateurs et des députés des bords fleuris de la Seine, s'il ne peut s'empêcher de signaler les défauts qui le choquent et de les blâmer avec une ironie mordante, il sait aussi reconnaître les moindres qualités de ceux qu'il portraiture, et c'est plaisir de voir comme il excelle à les mettre en lumière, alors même qu'il ne partage pas les idées de ceux à qui elles appartiennent. Les éloges ne sont point ménagés à ceux qui en sont dignes, les critiques non plus à ceux qui les méritent et même un peu à d'autres qui ne les méritent guère.

Au cours de sa longue carrière diplomatique, le comte Vasili a eu l'occasion de voir se jouer devant ses yeux bien des comédies politiques, et les causes qui font ou défont les ministères n'ont plus guère de secrets pour lui. Aussi les pages qu'il a consacrées à décrire le

haut personnel gouvernemental de la France et celles où il nous fait assister aux manœuvres parlementaires qui aboutirent à la chute de M. Grévy, resteront-elles comme des modèles du genre.

La légion étrangère de 1831 à 1887, par MM. le général Grisot et le lieutenant Coulombon. 1 vol. avec plan. Paris et Nancy, chez Berger-Levrault.

Successivement colonel de la légion étrangère, et, lorsque celle-ci fut dédoublée en 1885, du 1^{er} régiment étranger. M. le général Grisot a tenu à retracer l'historique du corps qu'il a eu l'honneur de commander pendant trois ans; il a été secondé dans cette tâche par le lieutenant Coulombon.

Après avoir rapidement retracé le rôle qu'ont joué les troupes étrangères dans les armées de l'ancienne monarchie, de la première République, de l'Empire et de la Restauration, les auteurs ont abordé l'historique de la légion étrangère organisée par ordonnance royale du 10 mars 1831. Depuis lors, sous la dénomination soit de légion étrangère, soit de régiment ou de régiments étrangers, la légion n'a cessé de prendre part à toutes les expéditions faites par le gouvernement français.

Stationnée en temps ordinaire en Algérie, dans la province d'Oran, après avoir participé à la conquête de la colonie, elle s'est battue en Espagne au service de la reine Isabelle, en Crimée, en Italie, au Mexique, en France en 1870-71, et enfin au Tonkin et à Formose. Dans cette longue existence, toute de fatigues et de luttes, la légion a toujours fait héroïquement son devoir. Au Mexique, employée à la garde des terres chaudes, son effectif a dû être renouvelé plusieurs fois. On sait que ce sont des hommes de la légion qui ont livré le célèbre combat de Camerone; nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ici les phases de cette lutte héroïque retracée par MM. Grisot et Coulombon.

« Le 30 avril 1863 a eu lieu le combat de Camerone, l'une des plus belles pages des régiments étrangers, un des fastes les plus brillants de l'armée française.

» Le capitaine adjudant-major Danjou, MM. les sous-lieutenants Vilain et Maudet, porte-drapeau, à la tête de la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon, forte de 62 hommes, ont reçu l'ordre de se rendre à Palo-Verde au devant de deux convois venant de la Vera-Cruz, l'un porteur de 3 millions, l'autre composé de l'artillerie de siège, convois qui doivent être dirigés sur I uebla.

» A deux lieues de la ligne de communication, l'ennemi, au nombre de 500 cavaliers réguliers, 350 guerilleros, 3 bataillons d'infanterie, c'est-à-dire 1200 fantassins et 850 cavaliers sous le commandement du colonel Milan, attend le passage des convois.

» Partis à 1 heure du matin, le 30 avril, de Chiquihuite, le capi-

taine Danjou et son détachement arrivent à Palo-Verde et s'y arrêtent pour faire le café. Des cavaliers ennemis sont signalés du côté de Chiquihuite ; le capitaine fait renverser les marmites, charger le campement sur les mulets, il rappelle l'escouade laissée à la garde de l'eau et se dirige sur le village de Camerone.

» En arrivant près du village, un coup de feu blesse un homme. Le village est fouillé, puis la petite troupe continue sa route. A peine a-t-elle dépassé les dernières maisons que de nombreux cavaliers l'assailgent de toutes parts ; le capitaine Danjou fait former le carré, laisse l'ennemi s'approcher à 60 pas et le repousse par le feu de deux faces. Profitant d'un répit qui lui est laissé par la cavalerie ennemie qui est allée se reformer à l'abri de la fusillade, le détachement gravit la route à gauche, escalade un talus, subit une seconde charge qui est repoussée comme la première, puis chargeant à son tour, fait une trouée dans les troupes qui l'entourent et se dirige vers la maison située au sud de la route. Cette maison, construite sur le bord du chemin, a derrière elle une cour de 50 mètres de longueur, dont les trois côtés sont bordés de hangars ouverts. On pénètre dans la cour par deux grandes portes sur la face ouest.

» En même temps que le capitaine Danjou fait occuper la cour et la chambre située au nord-ouest, l'ennemi prend possession de la chambre située à l'angle nord-est qui communique avec la cour par une fenêtre. Les deux portes de la cour sont barricadées et gardées par deux escouades ; deux autres escouades gardent la chambre du nord-ouest, une escouade surveille une vieille brèche et le reste de la compagnie défend le toit.

» A 9 heures et demie le capitaine est sommé de se rendre ; il refuse énergiquement et le feu commence aussitôt.

» A 11 heures le nombre des ennemis augmente de minute en minute, on se sent perdu, mais le capitaine Danjou fait jurer à ses hommes de se défendre jusqu'à la mort, tous jurent. Quelques instants après il est frappé d'une balle et tombe sans prononcer une parole.

» Le sous-lieutenant Vilain prend le commandement de l'héroïque petite troupe. Vers midi, on entend battre et sonner ; on se croit sauvé, c'est le régiment qui arrive au secours de la compagnie. Cette illusion est de courte durée, ces sonneries annoncent l'arrivée de trois bataillons mexicains forts chacun de 300 à 400 hommes.

» L'ennemi pratique alors dans le mur qui fait face à la porte une brèche de trois mètres de large qui prend à revers les défenseurs des portes. Dans la chambre nord-est occupée par lui il perce une autre brèche qui lui donne des vues sur la cour. Là, à 2 heures, fut tué M. le sous-lieutenant Vilain. Le commandement passe alors au sous-lieutenant Maudet.

» On se bat depuis 9 heures et demie, la chaleur est torride dans cette chambre encombrée de morts et de blessés. Les hommes n'ont pas mangé depuis la veille ni bu depuis le matin. Les souffrances des blessés sont atroces ; quelquee-uns boivent leur sang et même leur urine.

» Vers 2 heures, nouvelle sommation de l'ennemi ; même réponse. L'ennemi accumule alors des broussailles sur deux des faces, notamment sur celle des hangars extérieurs et y met le feu. La fumée envahit la cour et vient ajouter de nouvelles souffrances à celles endurées par les défenseurs ; malgré cela, les survivants se maintiennent aux brèches et aux créneaux.

» A 5 heures, l'attaque est suspendue ; le colonel Milan rassemble ses troupes à l'abri d'une maison voisine et les harangue : Il faut, dit-il, en finir avec une poignée d'hommes épuisés. C'est un Espagnol, nommé Bartholotte, soldat à la légion, qui traduit à ses camarades ces paroles au fur et à mesure que le colonel les prononce. On jure de nouveau de ne pas se rendre.

» L'ennemi se rue de toutes ses forces sur la maison et y pénètre par toutes les ouvertures. A la porte principale, le caporal Béry, seul survivant de son escouade, est prisonnier. A l'angle opposé, les caporaux Finzinger et Maquin, les fusiliers Schumaner et Gorski, qui jusqu'alors ont défendu la brèche avec succès, sont enveloppés et enlevés. Le sous-lieutenant Maudet s'est retiré avec le caporal Maine, les soldats Katou, Wenzel, Constantin et Léonhart, dans les débris d'un hangar ruiné situé entre les deux portes ; il s'y défend encore un quart-d'heure, puis, la dernière cartouche brûlée, tente une sortie à la baïonnette. A la sortie du hangar, tous les fusils sont braqués sur M. Maudet, le soldat Katou se jette devant son officier, lui fait un rempart de son corps et tombe foudroyé. M. Maudet reçoit deux balles et tombe. Il est mort de ses blessures le 8 mai à Huatrisco. L'ennemi se précipite et fait les autres prisonniers. C'étaient les 19 derniers survivants.

» Depuis 9 heures on se battait et il était 6 heures du soir.

» Deux officiers étaient tués, le troisième mortellement blessé ; 20 sous-officiers et soldats tués pendant l'action ; 7 morts des suites de leurs blessures ; 43 sous-officiers ou soldats blessés. Telles étaient nos pertes. Celles des Mexicains étaient considérables : ils avaient 300 hommes hors de combat, dont 200 tués.

» Dans l'ordre général de l'armée en date du 10 mai, le général Forey rend justice à cette lutte de géants, comme il l'appelle. Le sergent Maine est nommé sous-lieutenant, le caporal Finzinger, le grenadier Werhseil, les voltigeurs Fritz et Brunswick sont décorés. Les caporaux Polmaërt, Magnin, les grenadiers Canassec, Schreiblick, Gorski et le voltigeur Ribières recevront la médaille militaire.

» Par décision du 4 octobre 1863, le Ministre prescrit que le nom de Camerone sera inscrit sur les drapeaux du régiment. »

On voit par l'extrait qui précède avec quel soin pieux M. le général Grisot et son collaborateur M. le lieutenant Coulombon ont retracé les fastes de la légion. Les souffrances endurées par le corps pendant le siège de Sébastopol, ses faits d'armes pendant la campagne de France et au Tonkin n'ont pas été traités avec moins d'attention. L'ouvrage se termine par la liste des colonels qui ont commandé la Légion et les régiments étrangers depuis 1831. En outre, les auteurs ont réuni tous les documents officiels qui, depuis 1792 jusqu'à nos jours, se rapportent à la formation et à la composition des troupes étrangères au service de la France.

Le passé glorieux de la légion étrangère nous est un sûr garant de ce que sera son avenir. *(Le Progrès militaire.)*

Circulaires et pièces officielles.

Contrôle n° 32/6.

Berne, le 13 février 1888.

*Le Chef d'arme de l'infanterie à MM. les instructeurs
d'arrondissement d'infanterie.*

L'introduction du jeu de la guerre n'a pas été, malgré sa haute importance pour l'instruction des officiers, aussi générale que c'eût été désirable. Cela a tenu sans doute en partie au fait que l'on ne peut se procurer les appareils et les plans pour le jeu de la guerre ou qu'ils sont beaucoup trop chers. Pour atténuer tant que possible ce mauvais état de choses, le bureau topographique fédéral publiera un plan du jeu de la guerre, dont j'espère pouvoir bientôt mettre quelques exemplaires à votre disposition.

Quant à ce qui est des appareils, chacun des instructeurs d'arrondissement recevra un modèle avec $2 \times 361 = 722$ marques distinctives.

Ces marques distinctives sont pourvues de pointes et pour leur usage, on pend le plan sur un tableau en bois de tilleul; par ce moyen, l'opération deviendra visible à un plus grand cercle de joueurs que dans le jeu sur une table.

L'appareil qui vous est destiné doit être mis à la disposition des officiers qui se présenteront dans ce but. Aussitôt que les demandes seront plus considérables, on pourra encore procurer un certain nombre d'appareils. J'offre aux sociétés d'officiers de leur livrer un jeu pareil de 722 marques dans deux boîtes (pour les deux partis) avec des pinces, pour le prix de 20 francs. Les marques sans pointes arriveront à être un peu meilleur marché.